Le Burkina Faso est un pays enclavé au centre de l'Afrique de l'Ouest. ( Voir la carte ici . )

Structure étatique : République à régime présidentiel
13 régions, 45 provinces, 350 départements et plus de 3000 villages constituent les circonscriptions administratives

Capitale : Ouagadougou

Villes principales : Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Koudougou, Kaya, Banfora, Fada

Superficie : 274 200 Km² soit 9 fois la Belgique

| | | |
|---|---|---|
| Population | : | 11 576 000 habitants (dont 18 % de population |
| Croissance annuelle : | 2,7 % | |
| Densité : | 37 habitants/km² | |

Le Burkina Faso est l'un des Etats les plus peuplés d'Afrique de l'Ouest

Composition ethnique :

| | | |
|---|---|---|
| Plateau central | : | Mossi |
| Ouest | : | Bobos, Dioulas |
| Est : | Gourmantché | |
| Sud Ouest | : | Lobis, Sénoufos |
| Nord-Est | : | Touareg, Peuls (nomades) |

Langues : Le français est la langue officielle (environ 10 % de la population la maîtrisent) mais une soixantaine de langues vernaculaires sont utilisées (Moré, Dioula, Gourmantché)

Niveau de la pauvreté : Même au regard des standards de l'Afrique de l'Ouest, le pays figure

parmi les plus pauvres.
En 2004, le PNUD a d'ailleurs classé le Burkina Faso à la 175ème place sur 177 au palmarès du développement humain (IDH).
La moitié des Burkinabé vit en dessous du seuil d'extrême pauvreté.

Education : La situation éducative reste préoccupante (36 % de taux brut de scolarisation, 32 % pour les filles) et explique pour beaucoup les mauvaises performances du pays en terme d'IDH.
En effet, les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont, parmi les indicateurs utilisés, ceux qui sont affectés des plus forts coefficients.
L'analphabétisme est encore le lot de 87,8 % de la population adulte au Burkina Faso.

Situation sanitaire : Morbidité et mortalité (notamment infantile et maternelle) très élevées imputables à la malnutrition, aux maladies infectieuses et parasitaires et à l'expansion rapide du Sida.
Le taux de mortalité infantile est de 10,5 %, l'espérance de vie de 45,8 ans.
La situation en matière d'approvisionnement en eau potable s'est améliorée (l'accès est assuré pour 42 % de la population) mais ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins des populations rurales et urbaines.

**source** : Note d'orientation préparatoire à la 3ème réunion de la Commission mixte permanente (2005) instituée par l'Accord de coopération signé le 4 février 1998 entre le Burkina Faso, la Communauté française et la Région wallonne.